



Compte-rendu atelier Participation Citoyenne

26.10.23 au 45

Participants : 12 habitants.

Animateurs Ville : Philippe Latger, intérim Volet Social NPNRU ; Isabelle MEDJANI, cheffe de projet urbain NPNRU.

Ordre du Jour :

- Définition des ateliers thématiques
- Désignation des référents
- Elaboration du calendrier des concertations

Echanges intermédiaires :

L'objectif de la mairie est d'améliorer le quartier pour les habitants du quartier ainsi que pour tous les perpignanais. En refaire un quartier du centre-ville comme les autres, en conservant les habitants qui y résident.

L'avis des habitants du quartier est partagé sur le quartier, mais il y a consensus sur la dégradation forte de l'état général de Saint-Jacques.

La réunion publique qui était annoncée pour fin octobre est repoussée pour des raisons techniques.

Renouvellement de la demande d'avoir un temps d'échanges entre tous les partenaires locaux du NPNRU et les habitants, sorte de Comité de Pilotage Participation Citoyenne.

La visite du préfet à Saint-Jacques sans invitation ou information aux habitants est très mal perçue par les habitants. Pour rappel, cette visite technique de travail était organisée par la préfecture et n'avait pour but que de faire connaître le terrain au nouveau Préfet avant le comité de Pilotage du 24.10.23.

Les habitants ont manifesté de fortes inquiétudes face aux baisses d'investissement de deux dispositifs de soutien direct au contact des habitants dans les quartiers : le Fil à Métisser et la fin du dispositif des Bataillons de la Prévention portée par l'Enfance Catalane.

Définition des piliers et ateliers :

Cinq piliers de la participation citoyenne sont identifiés dans le cadre du projet :

1. Cadre de Vie
2. Habitat
3. Economie
4. Culture
5. Citoyenneté

Dans ces cinq piliers, 24 ateliers thématiques sont proposés en concertation avec le groupe d'habitants et seront mis en place fin 2023 et sur toute l'année 2024.

Tableau des ateliers thématiques proposés :

PILIER	Ateliers Thématiques
Cadre de Vie	Propreté, sécurité, éducation, santé, environnement, jeunesse, femmes, mobilités (transports en commun, stationnement, plan de circulation...), aménagements urbains.
Habitat	Aides au logement (OPAH-RU), réhabilitations, constructions, transition énergétique.
Economie	Emploi, éducation, formation (UPVD, VAE), artisanat, insertion, chantiers d'insertion, commerces.
Culture	Education, animation, valorisation du patrimoine et de la diversité, éducation populaire.
Citoyenneté	Vie culturelle, scolarité, participation citoyenne.

Au moins deux référents seront désignés par thématique. Chaque référent sera un habitant chargé de participer activement à l'élaboration et à l'animation des ateliers, fédérer les autres habitants autour de sa thématique, les mobiliser pour les rencontres et être le relais principal entre les habitants et la collectivité.

Tous les 5èmes jeudis du mois (environ tous les trimestres) une rencontre entre les relais peut se faire dans le but de faire un échange entre les différents thèmes.

Référents pour chaque pilier :

Cadre de Vie – Fabien CANDORET, Ayacha LABOUDI.

Habitat – Maire-Lise FLOUTIER (si Kamel B.).

Economie – Philippe Poisse, Ghislaine Martinez, Isabelle SOL.

Culture – David COOK, Fabien CANDORET, Isabelle SOL.

Citoyenneté – Fabien CANDORET, Marie-Lise FLOUTIER.

Attention : les participants ont montré des inquiétudes à l'importante charge de travail que représente l'engagement sollicité.

Représentation des habitants dans les instances partenariales :

La possibilité de représentation des habitants par les référents au comité de pilotage du NPNRU mérite réflexion. Le but est d'associer les habitants à toutes les étapes du projet et permettre une information directe et claire aux habitants.

Le 23.11.23 à 9h aura lieu la table ronde du Relogement. Instance technique de programmation partenariale de l'action de relogement dans le quartier. Marie-Lise FLOUTIER y assistera en tant que relais du groupe d'habitants mobilisés au titre de la Participation Citoyenne.

Demandes et conditions nécessaires à la Participation Citoyenne des Habitants :

La participation des référents est conditionnée par des réponses à leurs questions.

Les questions à ce jour sont :

- Critères et plafonds des aides – réunion déjà prévue au 16.11.23.
- Quels bailleurs sont positionnés sur le quartier St-Jacques ?
- Eclairage sur les financements, notamment les 33M de l'ANRU sur le quartier dont les 3M prévus à l'habitat.

- Relogement des habitants déplacées sur le quartier – Mme. Floutier assistera à la table ronde du Relogement du 23.11.23.
- Réduction de la subvention au Fil à Métisser et fin du dispositif des Bataillons de la Prévention ?
- Demande de l'organigramme des acteurs mairie sur le projet NPNRU.
- Liste des biens appartenant à la mairie.

Date de la prochaine réunion : présentation des aides à la réhabilitation – Jeudi 16 novembre à 14h au 45 avec la participation du service Habitat de la Mairie et Urbanis.